



# Confédération paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne  
et la défense de ses travailleurs

Membre de la Coordination européenne Via Campesina et de la Via Campesina

Bagnolet, le 03 juin 2020

Communiqué de presse

## Au restaurant, demandons des produits locaux de qualité !

Malgré l'ouverture de la restauration privée hier, rien ne change pour les paysannes et les paysans dont les débouchés ont été profondément affectés par la crise du Covid-19. Les établissements qui s'approvisionnent localement en produits de qualité restent l'exception. Les achats des restaurants, enfermés dans une course aux prix bas, sont constitués en grande partie de produits importés.

Il est donc important que les citoyen.ne.s exigent de bons produits locaux lorsqu'ils vont au restaurant, mais ça ne suffit pas !

Les importations de produits alimentaires, en particulier de viande bovine et de fruits et légumes, doivent nous amener à repenser le commerce, y compris intra-européen. Le tout-puissant droit de la concurrence ne doit pas primer sur une relocalisation de l'approvisionnement alimentaire favorable à l'économie de proximité.

Nous avons besoin de politiques publiques cohérentes et adaptées pour relocaliser l'approvisionnement de la restauration, qu'elle soit publique ou privée, afin de rémunérer le travail paysan et de concrétiser l'accès à une alimentation de qualité pour tou.te.s.

Liés par cette noble fonction qu'est de nourrir la population, paysan.ne.s et cuisinier.e.s doivent avoir les moyens d'œuvrer à l'intérieur de systèmes alimentaires territorialisés, socialement et écologiquement durables et résilients.

### Contacts :

- Nicolas Girod, porte-parole de la Confédération paysanne : 06 07 55 29 09
- Denis Perreau, secrétaire national : 06 88 80 75 48
- Roberto Limentani, chargé de communication : 06 95 29 80 78